



SAINT-CALIXTE

Grandir au Cœur des Collines

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

(article 1007 c.m.)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,

Mathieu-Charles LeBlanc, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité,

QUE :

Le rôle général de perception pour l'année 2023 est présentement déposé au bureau de la direction générale situé au 6230, rue de l'Hôtel-de-Ville et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

DONNÉ À SAINT-CALIXTE CE 26^{ième} JOUR DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-TROIS.

MATHIEU-CHARLES LEBLANC,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER